

2014

a. Etudes

80. Chapitre : « Police de la circulation », in P. Mbongo, (dir.), *Droit de la police et de la sécurité*, Lextenso, à paraître en 2014
79. Entrées « Décentralisations » et « Douane » in P. Mbongo, F. Hervouët et C. Santulli (co-dir.), *Dictionnaire encyclopédique de l'Etat* ss la co-dir. de P. Mbongo, F. Hervouët et C. Santulli, Berger-Levrault, à paraître en 2014
78. « Les actes détachables de la gestion du domaine privé, une notion d'apparence fonctionnelle », *Les nouvelles orientations du droit de la propriété publique, Mélanges en l'honneur du Professeur Philippe Godfrin*, Mare et Martin, collection Droit public, 2014, pp. 339-383

b. Colloques

77. Co-organisateur et auteur du rapport de synthèse du colloque *Le droit constitutionnel des collectivités territoriales, Aspects de droit public comparé*, organisé dans le cadre du Master 2 Juriste conseil des collectivités territoriales de l'Université de Paris 2 Panthéon-Assas, le vendredi 16 mai 2014
76. Président de la table ronde : « Citoyens et institutions de la ville intelligente : nouvelles relations et nouveaux équilibres ? », *Ville intelligente, ville démocratique ?*, colloque organisé par les éditions Berger-Levrault en partenariat avec la Chaire MADP de Sciences Po, le 13 février 2014

c. Rubrique

75. « Précisions sur le fonds de soutien aux collectivités territoriales et aux établissements publics ayant souscrit des emprunts à risque », D. n° 2014-444, 29 avr. 2014 relatif au fonds de soutien aux collectivités territoriales et à certains établissements publics ayant souscrit des contrats de prêt ou des contrats financiers structurés à risque : JO 2 mai 2014, p. 7554, *RDBF* juillet-août 2014, comm. n° 129, pp. 31-35
74. « Fixation du point de départ de la prescription de l'action en nullité de la stipulation du taux faute de stipulation du TEG au jour de la connaissance du vice », TGI Paris, 25 mars 2014, n° 11/04698, *Département de la Seine-Saint-Denis c/ Société Depfa Bank Public Limited Company, Depfa ACS Bank*, comm. n° 93, pp. 46-47
73. « Indifférence de la prise en compte de la télécopie et du contrat ultérieur pour la fixation du point de départ de la prescription de l'action en nullité de la stipulation du taux faute de stipulation du TEG », TGI Nanterre, 7 mars 2014, n° 12/106737, *Commune de SaintMaur des fossés c/ Société Caisse Française De Financement Local, anciennement dénommée Dexia Municipal Agency*, *RDBF* mai-juin 2014, comm. n° 92, pp. 45-46
72. « Les obligations d'information et de conseil en cas de négociation d'un swap pour compte propre », TGI de Paris, 28 janvier 2014, *Communauté Urbaine de Lille (Lille Métropole) c. Royal Bank of Scotland (RBS)*, n° RG : 10/03746, *RDBF*, mars-avril 2014, comm. n° 40, pp. 44-49
71. « Un fonds de soutien, mais sans validation législative, pour les emprunts des collectivités territoriales », À propos de la loi n° 2013-1278 du 29 décembre 2013 de finances pour 2014, JORF n°0303 du 30 décembre 2013 page 21829, et de la décision n° 2013-685 DC du Cons. const., du 29 décembre 2013, JORF n°0303 du 30 décembre 2013 page 22188, *RDBF*, janvier-février 2014, étude n° 2, pp. 14-20

d. Notes de jurisprudence

70. « Devant quel ordre de juridiction un occupant peut-il contester une délibération mettant fin à la convention tacite de mise à disposition d'une dépendance du domaine privé ? », Note sous TA Nice (5^{ème} chambre), 4 mars 2014, *Association communale de chasse d'Aiglun dite « l'Aiglenoise »*, req. N°1203421, *BJCL* avril 2014, pp. 274-278, (avec les conclusions de M. J.-M. Laso)

2013

a. Ouvrage collectif

69. Co-directeur de l'ouvrage *La démocratie de proximité, Bilan et perspectives de la loi du 27 février 2002, dix ans après*, issu du Colloque du 10^{ème} anniversaire du Master 2 Juriste conseil des collectivités territoriales de l'Université de Paris 2 Panthéon-Assas : *La loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité*, Berger-Levrault, 2013

b. Tribune

68. « La réorganisation de l'administration territoriale alsacienne au risque de la démocratie », *AJDA* n° 19, 3 juin 2013, pp. 1073

c. Etudes

67. « Des marchés publics de droit privé aux marchés semi-publics des personnes privées, Contribution à l'étude de l'application du droit public par le juge judiciaire », in *À propos des contrats des personnes publiques, Mélanges en l'honneur du Professeur Laurent Richer*, LGDJ, 2013, pp. 167-202
66. « les agences régionales de santé et la gestion des hospitalisations sans consentement », in *L'hospitalisations sans consentement*, ss. La dir. de X. Cabannes, PUF, 2013, pp. 197-207

d. Colloques

65. « Les données collectées dans le cadre des marchés publics », *Droit et gouvernance des données publiques et privées à l'ère du numérique*, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Lundi 17 et mardi 18 juin 2013
64. « La constitutionnalisation du droit de la commande publique: une réaction à la transposition de contrats anglo-saxons en droit français », *Les réactions constitutionnelles à la globalisation*, Colloque organisé par le Centre de droit et de politique Comparés Jean-Claude Escarras, UMR CNRS 7318, Université de Toulon vendredi 31 mai et samedi 1er juin 2013

e. Notes de jurisprudence

63. « La signature du contrat de cession d'une dépendance du domaine public fait-elle obstacle à l'exercice d'un référé suspension contre la décision de signer le contrat ? », Note sous CE, 29 avril 2013 *Syndicat d'agglomération nouvelle du Val d'Europe et commune de Chessy*, req. n° 364058, *BJCL* juillet-août 2013, pp. 532-540 (avec les conclusions de Mme N. Escaut)
62. « Le critère du mieux-disant social enfin en grâce », note sous CE, 25 mars 2013, *Département de l'Isère*, req. n° 364950, *AJDA* n° 24, du 8 juillet 2013 p. 1398
61. « L'acquisition, sans publicité ni mise en concurrence, de places pour assister aux matchs de l'Olympique lyonnais », note sous CE, 28 janvier 2013, *Département du Rhône*, req. n° 356670, *AJDA* n° 20, 10 juin 2013, pp. 1174-1178
60. « L'incompétence de la commission d'appel d'offres sortante d'un syndicat mixte pour conclure un contrat, à la suite des élections municipales, peut-elle être régularisée avant d'entraîner sa résolution ? », note sous CE, 7 janvier 2013, N° 358302, *Syndicat mixte Flandre Morinie (SMFM)*, *BJCL* mars 2013, pp. 179-187, (avec les conclusions de M. G. Pélissier)
59. « La compétence du juge administratif pour connaître de l'action directe du voiturier », note sous T. confl., 19 novembre 2012, *Société Service rapide des Flandres*, *AJDA*, n° 5, 11 février 2013, pp. 298-301

f. Rubrique

- 58 « La loi de séparation des activités bancaires et les emprunts des collectivités territoriales : en attendant la suite », Commentaire de L. n° 2013-672, 26 juill. 2013 de séparation et de régulation des activités bancaires : JO 27 juill. 2013, p. 12530, n° 58, pp. 71-77, *RDBF*, novembre-décembre 2013, dossier n° 58, pp. 75-81
- 57 « Impossibilité d'interdire les produits spéculatifs par voie de circulaire et suffisance de l'information fournie par les banques », Commentaire de TGI Paris, 25 juin 2013, RG : 11/04700, *Département de la Seine-Saint-Denis c/ SA Crédit agricole corporate and investment bank (CACIB)*, *RDBF*, septembre-octobre 2013, comm. n°150, pp. 22-26
- 56 « Impossibilité de demander un délai de grâce en référé, faute d'urgence tirée de l'impossibilité pour la commune de payer l'annuité », Commentaire de Tribunal de grande instance de Nanterre, 4 avril 2013, *Commune de Rabastens c. SA Dexia Municipal Agency, Société de financement local*, n° 12/01994, *RDBF*, mai-juin 2013, comm. n° 83, pp. 50-51
- 55 « Il ne faut pas prendre les collectivités territoriales pour des profanes, et les emprunts structurés pour des produits spéculatifs. À propos de TGI Nanterre, 8 février 2013, RG : 11/03778, 11/03779, 11/03780, *Département de la Seine-Saint-Denis c/ Société Dexia Crédit Local (3 esp.)* », *RDBF*, mars-avril 2013, étude n° 5, pp. 15-23
- 54 « L'absence de contestation sérieuse à la demande d'inscription d'office de l'échéance d'un emprunt structuré en dépit de l'absence de stipulation du TEG », Commentaire de Ch. rég. comptes Auvergne Rhône-Alpes, avis n° 2013-009, 24 janvier 2013, *Commune de Vienne*, *RDBF*, mars-avril 2013, comm. n° 49, pp. 48-49
- 53 « L'irrégularité des consignations d'échéance d'emprunts par les collectivités locales en l'absence de décision de justice », Commentaire de la Circulaire interministérielle du 22 mars 2012 relative à la création d'une cellule départementale de suivi de la gestion de la dette des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, NOR : IOC/12/077888C, *RDBF*, janvier-février 2013, comm. n° 9, p. 37
- 52 « Fin du contentieux entre la ville de Saint-Etienne et la Royal Bank of Scotland et signature d'une transaction entre les parties », Commentaire de la Transaction en annexe à la délibération du conseil

municipal de la ville de Saint-Etienne du 12 novembre 2012, *RDBF, janvier-février 2013*, comm. n° 8, pp. 36-37

- 51 « L'institutionnalisation de l'observation par l'Etat des emprunts « à risques » et des difficultés d'accès au crédit des collectivités territoriales », Commentaire de la Circulaire interministérielle du 22 mars 2012 relative à la création d'une cellule départementale de suivi de la gestion de la dette des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, NOR : IOC/12/077888C et du 14 septembre 2012 relative aux difficultés d'accès au crédit des collectivités locales, NOR : DCTZ/12/34327C, *RDBF, janvier-février 2013*, comm. n° 7, pp. 35-36
- 50 « L'Annulation par le juge administratif de l'acte par lequel une commune réduit unilatéralement le taux d'emprunt », Commentaire de l'arrêt de la CAA Lyon, 25 septembre 2012, n°12LY00455, *Ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration / Commune d'Unieux, RDBF, janvier-février 2013*, comm. n° 6, pp. 34-35
- 49 « L'absence de contestation sérieuse à la demande d'inscription d'office de l'échéance d'un emprunt structuré », Commentaire de l'avis de la CRC Pays de la Loire, avis n° 2012-14, 13 septembre 2012, *Commune de Saumur, RDBF, janvier-février 2013*, comm. n° 5, pp. 33-34
- 48 « La condamnation de la banque, du vendeur et de l'agence de notation pour la vente d'un produit structuré trop complexe à des collectivités territoriales australiennes », Commentaire de la décision de la Cour fédérale d'Australie, 5 novembre 2012, Conseil régional de Bathurst / Local gouvernement Financial Services Pty Ltd (non 5) [2012] FCA 1200, *RDBF, janvier-février 2013*, comm. n° 4, pp. 31-33

2012

a. Etudes

- 47 « Le risque et la judiciarisation de la santé en matière de responsabilité administrative », in *La judiciarisation de la santé*, ss. la dir. Laude (A.), Tabuteau (D.), Editions de santé, pp. 293-319

b. Colloques

- 46 « Esperienze nazionali a confronto : Il caso francese », *Il rilievo della provincia nel diritto comparato : casi nazionali a confronto*, Università Commerciale Luigi Bocconi – Dipartimento di Studi giuridici « A. Sraffa », Associazione di diritto pubblico comparato ed europeo, Vendredi 12 octobre 2012
- 45 « La disciplina francese in materia di in house providing », *I servizi pubblici locali e l'in house providing. Prospettive comunitarie e comparate*, Università Commerciale Luigi Bocconi – Dipartimento di Studi giuridici « A. Sraffa », Vendredi 8 juin 2012

c. Rubrique

- 44 « L'existence d'une contestation sérieuse à la demande, en référé, de paiement de l'échéance d'un swap, en raison de son caractère spéculatif », Commentaire de l'arrêt de la CA Paris, 4 juillet 2012, *Royal Bank of Scotland c. Ville de Saint-Etienne*, n° 11/21801, *Revue de droit bancaire et financier, septembre-octobre 2012*, comm. n° 148, pp. 32-34
- 43 « L'existence d'une contestation sérieuse à la demande d'inscription d'office de l'échéance d'un emprunt structuré », Commentaire de l'avis de la CRC d'Auvergne, Rhône-Alpes, avis n° 2012-115, 31 mai 2012, *Commune de Sassenage, Revue de droit bancaire et financier, septembre-octobre 2012*, comm. n° 147, pp. 31-32
- 42 « Les propositions de réforme du gouvernement sur le projet d'agence de financement des collectivités locales », Commentaire du Rapport au Parlement, Conséquences de la création d'une agence de financement des collectivités locales, février 2012, *Revue de droit bancaire et financier, juillet-août 2012*, comm. n° 116, pp. 39-43
- 41 « La mise sous tutelle des établissements publics de santé souscrivant un emprunt » Commentaire du décret n° 2011-1872, 14 déc. 2011 relatif aux limites et réserves du recours à l'emprunt par les établissements publics de santé : JO 15 déc. 2011, p. 21194, *Revue de droit bancaire et financier, mai-juin 2012*, comm. n° 80, pp. 51-53
40. « Le quasi statu quo prôné par le rapport de la commission d'enquête sur les produits financiers à risque souscrits par les acteurs publics locaux », Commentaire du Rapport de la commission d'enquête sur les produits financiers à risque souscrits par les acteurs publics locaux, présidé par M. Claude Bartolone, Assemblée nationale, 6 décembre 2011, *Revue de droit bancaire et financier, mai-juin 2012*, comm. n° 79, pp. 47-51

d. Notes de jurisprudence

39. « Le critère de l'aménagement indispensable à l'exercice d'une activité de service public est-il applicable à des dépendances incorporées dans le domaine public avant l'entrée en vigueur du code général de la propriété des personnes publiques ? » Note sous CE, 3 octobre 2012, *Commune de Port-Vendres*, *BJCL* n°12, décembre 2012, pp. 819-825 (avec les conclusions de B. Dacosta)
38. « L'éventuelle transparence d'une association regroupant plusieurs personnes publiques, et le caractère administratif des contrats », Note sous T. confl., n° 3831, 2 avril 2012, *Société Atexo c/ Assoc. marchés publics d'aquitaine*, *JCP éd. A*, n° 51-52, 24 décembre 2012, n° 2412
37. « La dématérialisation de la procédure de passation des marchés publics, premières précisions », Note sous CE, 3 octobre 2012, *Département des Hauts-de-Seine*, req. n° 359921, *AJDA*, n° 43, 17 décembre 2012, pp. 2388-2393
36. « Le juge administratif est-il compétent pour connaître de l'acte par lequel une commune réduit unilatéralement le taux d'emprunt d'un contrat de prêt de droit privé ? », Note sous CAA Lyon, 25 septembre 2012, *Ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration / Commune d'Unieux*, req. n°12LY00455, *BJCL*, n°11, novembre 2012, pp. 777-785, (avec les conclusions de Mme Schmerber)
35. « L'unification du plein contentieux contractuel et la difficulté à obtenir la suspension du contrat en déféré préfectoral », note sous CE, 9 mai 2012, *Syndicat départemental des ordures ménagères de l'Aude*, *AJDA* n° 30, 17 septembre 2012, pp. 1988-1693
34. « L'extension continue des actes détachables de la gestion du domaine privé, l'exemple du refus de conclure un bail rural », note sous T. confl., 5 mars 2012, *M. D. c. Centre communal d'action sociale de Caumont*, *JCP éd. A*, n° 22, 30 mai 2012, n° 2180, pp. 32-34
33. « Le contrat par lequel une communauté de communes prend en charge le service public de la distribution d'eau d'une commune au sein d'une entente intercommunale est-il une délégation de service public ? », Note sous CE, 3 février 2012, N° 353737, *Commune de Veyrier-du-Lac et Communauté d'agglomération d'Annecy*, *BJCL* mars 2012, pp. 177-186 (avec les conclusions de B. Dacosta)
32. « De quels pouvoirs dispose le juge du déféré préfectoral face à l'irrégularité tirée de la conclusion d'un contrat, par l'organe délibérant sortant, en dehors de la gestion des affaires courantes ? », Note sous CE (7ème et 2ème sous-sections réunies), 23 décembre 2011 (2 esp.), N° 348647 *Ministre de l'intérieur c/ Syndicat intercommunal de distribution d'eau du Nord (SIDEN)*, et N° 348648, *Ministre de l'intérieur c/ Syndicat intercommunal d'assainissement du Nord (SIAN)*, *BJCL* février 2012, pp. 94-105 (avec les conclusions de B. Dacosta)
31. « Une atteinte à la sécurité des personnes permet-elle d'utiliser le référé liberté de préférence au référé mesure utiles ? », Note sous CE, Sect., 16 novembre 2011, req. n° 353172 et 353173, *Ville de Paris et Société d'économie mixte Parisienne*, *BJCL* janvier 2012, pp. 60-74 (avec les conclusions de D. Botteghi)

2011

a. Colloques

30. « Personne privée, capitaux publics, et régime mixte », in *La société publique locale, nouvel outil de gestion des services publics locaux*, Colloque organisé par le Master 2 Juriste Conseil des collectivités territoriales, Université de Paris 2 Panthéon-Assas, Jeudi 3 mars 2011, *RDP*, mai-juin 2011, pp. 737-745, et *Pouvoirs locaux, les cahiers de la décentralisation*, n° 89, juin 2011, pp. 31-38
29. « La position du juge administratif », in *Les antennes-relais*, Sous la direction d'Alexandre Dumery, Actes du colloque organisé le 28 janvier 2011 à la Faculté Libre de Droit, L'Harmattan, coll. Droit, Société et Risque, 2013, pp. 129-148

b. Notes de jurisprudence

28. « L'indivisibilité des prérogatives de puissance publique dans la qualification des contrats des établissements publics à double visage », Note sous TC, 28 mars 2011, *Groupement forestier de Beaume Haie*, *JCP éd. A*, n° 50, 12 décembre 2011, n° 2386, pp. 16-20
27. « Le juge administratif et l'interversion de prescription en matière de garantie des vices cachés », Note sous 7 avril 2011, *Société Ajaccio diesel*, *AJDA*, n° 28 du 5 septembre 2011, pp. 1928-1933
26. « Quel est la compétence respective du juge judiciaire et du juge administratif en ce qui concerne les actes relatifs à la gestion du domaine privé ? », Note sous TC, 22 novembre 2010, *SARL Brasserie du Théâtre*, *BJCL* n° 6, juin 2010, pp. 439-444

25. « Quand la rétroactivité de la jurisprudence Commune de Béziers supplée l'inconventionnalité de la loi de validation », note sous CE, 10 novembre 2010, n° 314449, *Commune de Palavas-Les-Flots, Dr. adm.* janvier 2011, comm. n° 2, pp. 22-24 (en collaboration avec S. Ferrari)

c. Observations

24. « Quelle est l'influence sur le contrat de l'annulation des actes détachables de celui-ci, en raison de l'absence de signature de l'offre ? », Note sous CAA Bordeaux (4ème chambre), 20 octobre 2011, req. n°s 10BX01145 et 10BX01146, *Département de la Martinique c/ Société Doham, BJCL* décembre 2011, pp. 861-866 (avec les conclusions M. Normand)
23. « Quelle est la qualification du contrat mettant gratuitement à disposition une dépendance du domaine privé, pendant une durée limitée, et comportant une promesse unilatérale de bail emphytéotique ? », obs. sous TA Montpellier 17 mai 2011, *Mme Erin Dunleavy, Association Roc Paradet, BJCL* septembre 2011, pp. 593-595 (avec les conclusions de P. De Monte)
22. « De la bonne articulation entre le principe d'égalité et le principe d'équivalence en matière de redevance pour service rendu », obs. sous 2. CE, 21 mai 2010, *Société polynésienne des eaux et de l'assainissement*, in *Chronique de Jurisprudence Fiscale Relative à la Polynésie Française – Année 2010*, ss. la dir. de Xavier Cabannes, *Comparative law journal of Pacific - Revue juridique polynésienne*, volume 17, 2011, pp. 108-112

2010

a. Encyclopédies

21. *Jurisclasseur, Contrats et marchés publics*,
« Contrats d'emprunt », fascicule n° 642, 2010

b. Etudes

20. « Les limites de la responsabilité administrative face aux déportations pendant la seconde guerre mondiale », *RDP*, mai-juin 2010, pp. 711-730

c. Chroniques

19. « Chronique annuelle de droit des contrats publics (textes et jurisprudence), 2009 », *Les petites affiches*, 22 et 23 novembre 2010, n° 232 et 233
18. « Chronique annuelle de droit des contrats publics (textes et jurisprudence), 2008 », *Les petites affiches*, 18 et 19 janvier 2010, n° 12 et 13

d. Notes de jurisprudence

17. « L'excès de précaution dans la suspension d'une autorisation de mise sur le marché d'un médicament » ; Note sous CE, 26 janvier 2010, *SA Menarini France*, et 5 mai 2010, *SA Menarini France, Gaz. Pal.*, n° spécial, *Droit de la santé*, 25 et 26 juin 2010, n° 176-177, pp. 30-34
16. « Le refus de renouveler un bail consenti sur le domaine privé est-il détachable de la gestion de ce domaine, et, de ce fait, de la compétence du juge administratif ? » ; Note sous CE, 28 décembre 2009, *SARL Brasserie du théâtre, BJCL* n° 4, avril 2010, pp. 281-285

e. Observations

15. « Le maître d'ouvrage reste seul responsable des dommages apparents, y compris aux tiers, après une réception sans réserve », obs. sous TA Nice (5ème chambre) 16 février 2010, *SA Electricité réseau distribution de France, BJCL* mai 2010, pp. 400-401 (avec les conclusions de J.-M. Laso)

2009

Commentaires de texte

14. « Entre résistance et soumission au droit communautaire, la complexification des procédures de passation », *Commentaire du Décret n° 2009-889 du 22 juillet 2009 relatif aux concessions d'aménagement, Dr. adm.* novembre 2009, *Etude* n° 20, pp. 12-18

2008

Notes de jurisprudence

13. « Les relations complexes entre la répression des pratiques anticoncurrentielles et l'indemnisation du dol dans les contrats administratifs », Note sous CE, 19 décembre 2007, *Sté Campenon Bernard et a.*, *JCP*, éd. G, n° 24 du 11 juin 2008

2006

Etudes

12. « L'insaisissable substitution contractuelle en cas de retrait d'une commune », *Dossier : Aspects contractuels de l'intercommunalité*, *Contrats publics (ACCP)* n° 61, décembre 2006, pp. 38-42
11. « La privatisation des sociétés d'économie mixte d'autoroutes : le sort des contrats », *Dossier : L'économie mixte*, *Contrats publics (ACCP)* n° 59, octobre 2006, pp. 54-58 (en collaboration avec P.-Y. Nauleau)

Commentaires de texte

10. « L'arrêté d'application concernant la dématérialisation », Commentaire de l'arrêté du 28 août 2006 pris en application du I de l'article 48 et de l'article 56 du code des marchés publics et relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics formalisés, *Contrats publics (ACCP)*, n° 59, octobre 2006, pp. 76-79.
9. « La dématérialisation », Commentaire du décret n° 2006-975 du 1^{er} août 2006 portant code des marchés publics, *Contrats publics (ACCP)* n° 58, septembre 2006, Numéro spécial code des marchés publics 2006, pp. 70-74

Notes de jurisprudence

8. « Les contrats, administratifs, des caisses régionales d'assurance maladie », Note sous CA Douai, 14 septembre 2005, *Caisse régionale d'assurance-maladie Nord Picardie*, *Contrats publics (ACCP)* n° 51, janvier 2006, pp. 65-68

2005

Etudes

7. « Référé précontractuel : la course à la signature continue ! », *Contrats publics (ACCP)* février 2005, pp. 56-58, (en collaboration avec P.-Y. Nauleau)

Notes de jurisprudence

6. « Le dol devant le juge administratif : anticipation, application ou adaptation de la jurisprudence judiciaire ? »; Note sous CAA Paris, 22 avril 2004, 2 espèces, *Sté Bouygues et a.*, et, *SNCF*, *JCP*, éd. G, n° 4 du 26 janvier 2005, II, 10 013, pp. 161-166
5. « L'élaboration du régime du référé précontractuel par le juge administratif », Note sous CE, 7 mars 2005, *Sté Grandjouan Saco, D.* n° 39 du 3 novembre 2005, pp. 2732-2734

2004

Notes de jurisprudence

4. « Le *statu quo* de la jurisprudence sur le maintien des contrats de travail en cas de reprise en régie des concessions », Note sous TC, 21 juin 2004, *Commune de Saint-Léger-sur-Roanne c. Mme Desbordes*, *AJDA* du 1^{er} novembre 2004, pp. 2061-2062
3. « L'application de l'article L. 122-12 par le Tribunal des conflits : Continuité et incertitudes », Note sous TC, 19 janvier 2004, *Mme Devun et autres c/ commune de Saint-Chamond*, *Contrats publics (ACCP)* avril 2004, pp. 80-82

2003

Etude

2. « À propos du maintien des contrats de travail en cas de reprise en régie d'un service public concédé », *AJDA*, du 21 avril 2003, pp. 768-775

Note de jurisprudence

1. « L'utilisation du référé-liberté permet de censurer l'exercice du pouvoir de rétention des aéronefs lorsqu'il viole le droit de propriété » ; Note sous CE, 2 juillet 2003, *Outremer Finance Limited*, *JCP*, éd. G, n° 47 du 19 novembre 2003, II, 10.180, pp. 2041-2046, (en collaboration avec P.-Y. Nauleau)